

Première pelletée de terre pour la construction de la nouvelle école à Laval-des-Rapides

Laval, le 28 juin 2018 – C'est le 28 juin dernier que s'est officialisé le début des travaux de construction de la nouvelle école primaire à Laval-des-Rapides qui sera située au parc de Cluny. C'est en présence du député de Laval-des-Rapides, Saul Polo, de la présidente de la Commission scolaire de Laval (CSDL), Louise Lortie, du conseiller municipal de Marigot, Daniel Hébert, de membres du conseil des commissaires ainsi que de prestigieux invités que s'est tenue la première pelletée de terre symbolique.

Pour la ministre responsable de la région de Laval, Francine Charbonneau, ce projet répond à un besoin réel pour les enfants du quartier : « La Commission scolaire de Laval doit accueillir chaque année un nombre grandissant d'élèves. Le quartier de Laval-des-Rapides a grand besoin d'une nouvelle école et c'est pourquoi nous sommes fiers d'annoncer officiellement le début des travaux menant à sa réalisation. »

Quant à la présidente de la CSDL, Louise Lortie, elle rappelle que cette nouvelle école se veut un lieu d'apprentissage pour les élèves, mais aussi un lieu de rassemblement pour toute la communauté : « Une école, c'est une valeur ajoutée pour un quartier. C'est pourquoi nous trouvons essentiel de consulter les citoyens et de construire une école qui favorise la réussite de nos élèves, mais qui répond également aux besoins des résidents de Laval-des-Rapides. »

« Aujourd'hui, nous soulignons l'arrivée d'une nouvelle école, mais aussi d'un futur parc que nos équipes aménageront dès le printemps prochain. Ce parc sera à l'image des citoyens et des besoins qu'ils ont exprimés lors des récentes consultations publiques. Nous avons bien hâte d'y accueillir les écoliers et les résidents, » souligne Marc Demers, maire de Laval.

Rappelons effectivement qu'une démarche d'information et de consultation pour ce projet de construction d'école primaire et de réaménagement du parc s'est tenue en janvier et février dernier en collaboration avec la Ville de Laval et la CSDL. Les citoyens ont alors eu l'occasion d'échanger sur les installations sportives et récréatives qu'ils souhaitaient intégrer au concept d'aménagement et d'émettre des recommandations. Les résidents ont exprimé leur désir de bénéficier d'un site verdoyant avec des espaces de repos et de rencontres, des équipements d'eau, des modules de jeux, des aires de glisse et des aménagements pour pratiquer diverses activités sportives comme le basket-ball, le soccer ou le patin. Ces éléments se retrouvent ainsi au cœur du concept d'aménagement. De plus, le débarcadère d'autobus se transformera en terrain de jeux pendant la journée, la cour d'école bénéficiera d'une aire de détente et d'un terrain de mini-soccer synthétique et le bâtiment sera lumineux et coloré, comme souhaité par les résidents. Le plan d'aménagement complet est disponible en ligne sur repensonslaval.ca/cluny et il a été présenté à la population le 26 février dernier.

La nouvelle école de Laval-des-Rapides devrait ouvrir ses portes en septembre 2019. Cette construction est possible grâce au financement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi qu'à une étroite collaboration entre la CSDL et la Ville de Laval qui facilite les échanges de terrains permettant la réalisation de tels projets sur le territoire lavallois.

À propos de la Commission scolaire de Laval

Présente partout sur le territoire de Laval, la CSDL est l'une des plus importantes commissions scolaires au Québec. Elle dessert près de 56 000 élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Elle compte à ce jour 56 écoles primaires, 14 écoles secondaires, 8 centres de formation professionnelle, 4 centres d'éducation des adultes et un Service aux entreprises et de formation continue. La CSDL est le deuxième plus important employeur à Laval avec plus de 9 000 employés.

– 30 –

Bas de vignette

De gauche à droite :

Yves Michel Volcy, directeur général de la CSDL, Céline Blanchette et Françoise Charbonneau, commissaires à la CSDL, Dany Bergeron, de Birtz Bastien Beaudoin Laforest/Bergeron Thouin, architectes en consortium, Émilien Pelletier-Hénault, technicien en bâtiment de la CSDL, Maryse Laberge, de Birtz Bastien Beaudoin Laforest/Bergeron Thouin, architectes en consortium, Saul Polo, député de Laval-des-Rapides, Daniel Hébert, conseiller municipal de Marigot, Louise Lortie, présidente de la CSDL et Luc-Olivier Herbert, commissaire à la CSDL.

Renseignements : Stella Duval
Secrétaire générale et directrice du
Service des communications
Commission scolaire de Laval
450 662-7000, poste 1200
sduval@cslaval.qc.ca